

FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR SOCIAL

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Conseiller Socio-Educatif (Catégorie A)	INTERNE : ouvert aux membres du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et fonctionnaires de l'Etat détachés dans ce cadre d'emplois, justifiant au 1 ^{er} Janvier de l'année du concours d'au moins 6 ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs ou un corps d'assistants de service social et étant en fonction depuis au moins deux ans dans la fonction publique territoriale.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg50.fr :</u> 12 avril 2011 au 4 mai 2011 <u>Date limite de dépôt :</u> 12 mai 2011 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	13 septembre 2011	CDG 50 pour le Grand Ouest	
Assistant Socio-Educatif (Catégorie B)	EXTERNE : - Spécialité « Assistance de service social » : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social et aux candidats titulaire d'un des diplôme, certificats ou autres titres mentionnés à l'article 218 du code de la famille et de l'aide sociale et délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, - Spécialité « Education spécialisée » : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, - Spécialité « Conseil en économie sociale et familiale » : ouvert aux candidats du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u> du 4 mai 2010 au 25 mai 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 2 juin 2010 Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs.	7 octobre 2010	CDG 22	CDG 29 CDG 35 CDG 56
				CDG 27	CDG 14 CDG 50 CDG 61 CDG 76
				CDG 53	CDG 44 CDG 49 CDG 72 CDG 85
Moniteur Educateur (Catégorie B)	SUR TITRE AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur. (Sous réserve des besoins déclarés dans le Grand-Ouest).	Inscriptions closes	11 mai 2010	Rattachement au CDG 25 pour le Grand Ouest 21, rue de l'Etuve BP 416 25208 MONTBELIARD Cedex Tél : 03.81.99.36.36.	

Pour plus de renseignements sur les conditions d'accès ou les épreuves, contactez les Centres Organisateurs

Concours CDG/C.N.F.P.T./SIC - Grand Ouest

FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Médecin (Catégorie A)	EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre de médecin délivré par l'un des Etats membre de la Communauté européenne ou l'un des autres Etats partie à l'accord sur l'Espace économique européen et visé à l'article L. 356-2 du code de la santé publique.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg76.fr :</u> 14 septembre 2010 au 6 octobre 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 14 octobre 2010 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	10 février 2011	CDG 76	pour le Grand Ouest
Psychologue (Catégorie A)	SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires : 1 - de la licence et de la maîtrise en psychologie ; les candidats doivent en outre justifier de l'obtention : soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie, soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par un arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, soit de l'un des diplômes dont la liste figure en annexe du décret n° 2004-584 du 16 juin 2004, 2 - de diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes ci-dessus, 3 - du diplôme de psychologie du travail délivré par le Conservatoire national des arts et métiers, 4 - du diplôme de psychologie délivré par l'école de psychologues praticiens de l'institut catholique de Paris, 5 - du diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-psychologue.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg85.fr :</u> 14 septembre 2010 au 6 octobre 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 14 octobre 2010 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	10 février 2011	CDG 85	pour le Grand Ouest
Sage-femme (Catégorie A)	SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires d'un des diplômes ou titres mentionnés à l'article L 356-2 du code de la Santé Publique susvisé ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre chargé de la santé en application de l'article L356 de ce même code.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg22.fr :</u> 10 novembre 2010 au 1er décembre 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 9 décembre 2010 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	24 mars 2011	CDG 22	pour le Grand Ouest
Puéricultrice Cadre de Santé (Catégorie A)	INTERNE SUR TITRES : ouvert aux puéricultrices territoriales titulaires du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, comptant, au 1er Janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans leur cadre d'emplois ainsi qu'aux agents non titulaires territoriaux titulaires du diplôme d'Etat de puériculture et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, ayant accompli au moins cinq ans de services effectifs de puéricultrice territoriale. EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de puériculture et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de puéricultrice pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.	Inscriptions closes	11 mars 2010	CDG 35	pour le Grand Ouest

Pour plus de renseignements sur les conditions d'accès ou les épreuves, contactez les Centres Organisateur

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Infirmier Cadre de Santé (Catégorie A)	<p>INTERNE SUR TITRES : : ouvert aux fonctionnaires territoriaux titulaires du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, relevant du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans leur cadre d'emplois, ainsi qu'aux agents non titulaires territoriaux titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois d'infirmier territorial et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, ayant accomplis au moins cinq ans de services effectifs en qualité d'infirmier territorial.</p> <p>EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois des infirmiers territoriaux, ainsi que du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle d'infirmier pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg85.fr :</u> du 11 mai 2010 au 2 juin 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 8 juin 2010</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur</p>	7 octobre 2010	CDG 85 pour le Grand Ouest	
Rééducateur Cadre de Santé (Catégorie A)	<p>INTERNE SUR TITRES : : ouvert aux fonctionnaires territoriaux titulaires du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, relevant du cadre d'emplois des rééducateurs, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans leur cadre d'emplois, ainsi qu'aux agents non titulaires territoriaux titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois d'assistant médico-technique territorial et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, ayant accomplis au moins cinq ans de services effectifs en qualité de rééducateur territorial.</p> <p>EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois des rééducateurs territoriaux, ainsi que du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle de rééducateur pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.</p> <p><i>(Sous réserve des besoins déclarés dans le Grand-Ouest).</i></p>	Inscriptions closes	27 mai 2010	Rattachement au CDG 25 pour le Grand Ouest 21, rue de l'Etuve BP 416 25208 MONTBELIARD Cedex Tél : 03.81.99.36.36.	
Puéricultrice (Catégorie A)	<p>SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de puériculture</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg56.fr :</u> du 5 octobre 2010 au 26 octobre 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 4 novembre 2010</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur</p>	8 février 2011	CDG 56 pour le Grand Ouest	

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Infirmier (Catégorie B)	SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats titulaires soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier	Inscriptions closes	4 février 2010	CDG 22	CDG 29 CDG 35 CDG 56
				CDG 61	CDG 14 CDG 27 CDG 50 CDG 76
				CDG 85	CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 72
Rééducateur (Catégorie B)	SUR TITRES AVEC EPREUVES : ouvert aux candidats - soit titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : diplôme d'Etat de pédicure-podologue, diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute, diplôme d'Etat d'ergothérapeute, diplôme d'Etat de psychomotricien, certificat de capacité d'orthophoniste institué par le décret du 10 novembre 1966, certificat de capacité d'orthoptiste institué par le décret du 11 août 1956, brevet de technicien supérieur de diététicien, diplôme universitaire de technologie, spécialité Biologie appliquée, option Diététique. - soit aux candidats détenant une autorisation d'exercer l'une des professions mentionnées ci-dessus, ou d'un titre de qualifications admis comme équivalent figurant sur une liste établie par le ministre chargé de la santé.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg22.fr :</u> du 20 janvier 2011 au 17 février 2011 <u>Date limite de dépôt :</u> 25 février 2011 Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur	10 mai 2011	CDG 22 pour le Grand Ouest	
Auxiliaire de Soins de 1ère classe (Catégorie C)	EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants : certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, diplôme professionnel d'aide-soignant, certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique, titre ou diplôme homologué au moins au niveau V selon la procédure définie par le décret du 8 janvier 1992 et délivré dans une discipline à caractère médico-social. Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'état d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u> du 19 avril 2011 au 11 mai 2011 <u>Date limite de dépôt :</u> 19 mai 2011 Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs.	à compter du 19 octobre 2011	CDG 22	CDG 29 CDG 35 CDG 56
				CDG 50	CDG 14
				CDG 61	-
				CDG 76	CDG 27
				CDG 85	CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 72

Pour plus de renseignements sur les conditions d'accès ou les épreuves, contactez les Centres Organisateurs

FILIERE MEDICO-SOCIALE - SECTEUR MEDICO-TECHNIQUE

Intitulé du concours	Conditions d'accès au concours	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Concours organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Assistant Médico-Technique Cadre de Santé (Catégorie A)	<p>INTERNE SUR TITRES : : ouvert aux fonctionnaires territoriaux titulaires du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux médico-techniques, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans leur cadre d'emplois, ainsi qu'aux agents non titulaires territoriaux titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois d'assistant médico-technique territorial et du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, ayant accomplis au moins cinq ans de services effectifs en qualité d'assistant territorial médico-technique.</p> <p>EXTERNE : ouvert aux candidats titulaires de l'un des diplômes d'accès au cadre d'emplois des assistants territoriaux médico-techniques, ainsi que du diplôme de cadre de santé ou de titres équivalents, justifiant de l'exercice d'une activité professionnelle d'assistant médico-technique pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.</p>	<p>Inscriptions closes</p>	<p>27 mai 2010</p>	<p>CDG 50 pour le Grand Ouest</p>	
Assistant Médico-Technique (Catégorie B)	<p>SUR TITRES AVEC EPREUVES : Spécialité « Technicien qualifié de laboratoire » : ouvert aux candidats titulaires soit du diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales, soit d'un DUT ou d'un BTS ou de tout autre diplôme ou titre homologué au niveau III ou à un niveau supérieur dans le domaine des sciences de l'environnement, de la physique, de la chimie, de la biologie, de l'agroalimentaire, de l'agronomie ou des sciences vétérinaires.</p> <p>Spécialité « Manipulateur d'électroradiologie » : ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie, du BTS d'électroradiologie médicale ou du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique.</p>	<p><u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur le site www.cdg50.fr :</u> du 18 mai 2010 au 8 juin 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 15 juin 2010</p> <p>Retrait et dépôt des dossiers auprès du Centre organisateur</p>	<p>7 décembre 2010</p>	<p>CDG 50 pour le Grand Ouest</p>	

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Intitulé de l'examen	Conditions d'accès à l'examen	Période de retrait et de dépôt des dossiers d'inscription	Début des épreuves	Examen organisé par	Centre(s) Rattaché(s)
Puéricultrice Cadre Supérieur de Santé (Catégorie A)	Ouvert aux fonctionnaires comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de puéricultrice cadre de santé ou dans le grade de puéricultrice hors classe du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales	Inscriptions closes	6 avril 2010	CDG 35 pour le Grand Ouest	
Educateur Chef de Jeunes Enfants (Catégorie B)	Ouvert aux Educateurs de jeunes enfants ayant un an d'ancienneté dans le 8ème échelon de leur grade et les éducateurs principaux sans condition d'ancienneté, comptant trois ans de services dans le cadre d'emplois	Inscriptions closes	9 mars 2010	CDG 72 pour le Grand Ouest	
Agent Social de 1ère classe (Catégorie C)	Ouvert aux agents sociaux de 2ème classe ayant atteint le 4ème échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade.	<u>Période de retrait ou pré-inscriptions sur les sites internet de chaque centre organisateur :</u> du 4 mai 2010 au 25 mai 2010 <u>Date limite de dépôt :</u> 2 juin 2010 Retrait et dépôt des dossiers auprès des Centres organisateurs.	20 octobre 2010	CDG 22	CDG 29 CDG 35 CDG 56
				CDG 27	CDG 14 CDG 50 CDG 61 CDG 76
				CDG 72	CDG 44 CDG 49 CDG 53 CDG 85